

Décès de Philippe Boucher, l'un des pionniers en matière de Protection des données personnelles

L'ISEP, grande école du numérique, apprend avec une grande émotion et une profonde tristesse que Philippe Boucher est décédé le 4 avril à l'âge de 76 ans. Les premières pensées de la direction de l'ISEP vont aux proches de Philippe Boucher.

Si l'ISEP dispense le Mastère Spécialisé le plus reconnu en matière de protection des données personnelles et le premier à avoir été créé il y a maintenant 11 ans, c'est aussi grâce à cet ancien journaliste qui s'était spécialisé sur la rubrique juridique. Connu pour avoir révélé le projet SAFARI (« Système automatisé pour les fichiers administratifs et le répertoire des individus ») dans les colonnes du Monde en 1974 qui a conduit à la création de la loi « Informatique et libertés », Philippe Boucher suivait de près les travaux de ce Mastère dispensé par ISEP-Formation Continue et avait été le parrain de la promotion 2010-2011. Pour rappel, à la suite du passage de la mécanographie à l'informatique, l'administration française avait décidé de mettre au point un fichier automatisé reposant sur le numéro de sécurité sociale de l'individu et permettant l'accès à tout un ensemble d'informations sur lui. Philippe Boucher, alors journaliste au Monde, écrivit alors un article qui provoqua un tel scandale que le projet fut stoppé net. Le Conseil d'Etat rédigea ensuite un rapport qui servira de fondement à la célèbre loi du 6 janvier 1978 « Informatique et libertés » créant la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et dispose dans son article 1 que : « *L'informatique doit être au service de chaque citoyen [...] Elle ne doit porter atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques* ».

Alors que les débats vont bon train aujourd'hui sur la mise en œuvre de la RGPD, l'on constate que la France a su se doter très tôt d'une législation protectrice en matière de données personnelles et que le sujet de la protection des libertés face à une informatique toujours plus puissante n'a pas perdu de son actualité ni de son importance.

Dieudonné Abboud, Directeur Général de l'ISEP, a déclaré : « Je garde en mémoire le souvenir d'un expert juridique de premier plan, l'un des premiers à avoir souligné que la protection des données personnelles est un facteur de création de valeur. Notre formation s'inspire de grands professionnels comme Philippe Boucher et je tiens à ce qu'elle reste en prise avec le terrain, dans la continuité de son œuvre ».

Contacts Presse : ISEP Fabienne Lissak Tel : 01 49 54 52 47 fabienne.lissak@isep.fr

A propos de l'ISEP : L'ISEP, située au cœur de Paris près de Saint-Germain des Prés, dotée d'un deuxième campus dans un parc boisé d'un hectare à Issy-les-Moulineaux, forme des ingénieurs aux compétences multiples dans le secteur du numérique en s'appuyant sur une pédagogie innovante et motivante à la fois (approche par compétence et apprentissage par projet). Forte d'une grande proximité avec les entreprises, l'ISEP propose des stages de longue durée ainsi que des formules d'apprentissage appropriées avec une alternance sans rupture. Le projet professionnel est placé au cœur de la formation afin de préparer les étudiants au monde du travail. L'ISEP est la seule école d'ingénieurs privée à disposer d'un fonds de prêts d'honneur afin de financer les startups qui aboutissent. Une place importante est en effet réservée à l'entrepreneuriat avec un incubateur propre à l'école. Très présente à l'international, l'ISEP compte près de 125 universités partenaires sur 5 continents dans 43 pays, et accueille également depuis plus de 15 ans la prestigieuse université américaine Stanford dans le cadre de son programme « Stanford à Paris ». Chaque année un total de 1500 étudiants et apprentis bénéficient d'un enseignement technique, scientifique et managérial de haut niveau. Tous les ans, plus de 300 ingénieurs sortent diplômés de l'ISEP (350 à l'horizon 2018) et 100% d'entre eux trouvent un emploi à la sortie de l'école. L'ISEP propose également aux cadres expérimentés des formations longues et courtes dans le cadre de sa Formation Continue. Pour plus d'information, rendez-vous sur www.isep.fr